

Région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie Deux activités en rapport avec la déontologie professionnelle des intervenantes et des intervenants dans le secteur de la santé

Donald Plante

Volume 18, numéro 1, printemps 1993

Communautés culturelles et santé mentale II

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/032263ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/032263ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

0383-6320 (imprimé)

1708-3923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Plante, D. (1993). Région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie : deux activités en rapport avec la déontologie professionnelle des intervenantes et des intervenants dans le secteur de la santé. *Santé mentale au Québec*, 18(1), 308–310. <https://doi.org/10.7202/032263ar>

Région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie

Responsable: Pierre-Paul Parent

Deux activités en rapport avec la déontologie professionnelle des intervenantes et des intervenants dans le secteur de la santé — Les enjeux éthiques de l'intervention professionnelle dans les situations familiales de *maltraitance*¹, régions du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord et de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine: une recherche

Grâce à une subvention de la Fondation de l'Université du Québec à Rimouski, une équipe de chercheurs de l'UQAR a entrepris, en janvier 93, dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord et de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, une recherche sur les enjeux éthiques de l'intervention professionnelle dans les situations familiales de maltraitance. Cette équipe est formée de quatre professeurs du Département des sciences religieuses et d'éthique, membres du Groupe de recherche Éthos (Monique Dumais, André Mineau, Pierre-Paul Parent et Jean-Yves Thériault) et d'une infirmière-professeure du Département de biologie et sciences de la santé de la même institution (Céline Pelletier). L'objectif principal de la recherche est de définir, analyser et faire connaître les enjeux éthiques auxquels sont confrontés les intervenants dans leurs pratiques auprès des familles vivant des situations de maltraitance.

Les intervenants qui œuvrent auprès des personnes impliquées dans des situations familiales de maltraitance vivent et ressentent quotidiennement dans leurs pratiques des conflits d'ordre éthique, qu'ils ne parviennent pas nécessairement à formuler précisément, et par conséquent à résoudre. Ces conflits peuvent apparaître au sein de leur propre système de valeurs, tout comme ils peuvent surgir des oppositions entre des systèmes de valeurs différents, véhiculés à l'intérieur de leur milieu de travail ou même par la société. La résolution de ces conflits nécessite de prendre en compte ce qui est en jeu d'un point de vue éthique lorsque des actions sont mises en œuvre auprès des familles vivant des situations de maltraitance, qu'il s'agisse des signalements, des évaluations, des prises de décisions ou des démarches proprement dites de traitement ou d'amélioration de la situation.

À l'aide d'un questionnaire élaboré à cette fin, les perceptions des intervenantes et des intervenants à l'égard des conflits de valeurs vécus dans leurs pratiques auprès des familles vivant des situations de maltraitance seront recueillies et colligées. Les membres de l'équipe

de recherche en feront une analyse éthicologique qui leur permettra de mettre en évidence les enjeux éthiques que ces perceptions renferment. L'ensemble des données sera enfin étudié dans une approche pluridisciplinaire, afin de préciser le contenu des composantes de la (ou des) dynamiques(s) morale(s) en cause et de clarifier les responsabilités éthiques des intervenantes et intervenants auprès de la famille.

Session de formation en déontologie pour les intervenants en centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)

Le Groupe de recherche Éthos offrait, au cours de l'automne 92 et de l'hiver 93, une session de formation en déontologie à l'intention des intervenants en centres d'hébergement et de soins de longue durée. Cette session, donnée à l'Université du Québec à Rimouski, devait permettre à chacun des participants de rédiger un code de déontologie pour leur centre. La démarche consistait à habiliter ces personnes, par des ateliers préparatoires, à animer leur milieu respectif sur des thèmes correspondant au contenu d'un code déontologique, dans le but de rédiger progressivement, avec leurs collègues de travail, le code de déontologie de leur établissement. Vingt-cinq personnes des régions du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord et de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine ont participé à cette session de formation.

La session était dispensée à raison de cinq rencontres de deux jours réparties sur sept mois. Cinq thèmes différents étaient ainsi abordés: ce qu'est un code de déontologie et à quoi il est utile; la mission et les objectifs des nouveaux centres d'hébergement et de soins de longue durée; les perceptions des intervenants concernant les personnes âgées vieillissant dans ces centres; le travail auprès de ces personnes âgées; et les responsabilités du personnel intervenant auprès des personnes âgées. À chacun des thèmes étaient associés un ou deux ateliers, dans lesquels les participantes et les participants faisaient déjà l'expérience d'un questionnement et d'une discussion leur permettant de préparer leur animation dans leur milieu. La démarche a été très appréciée et profitable.

À l'origine de cette session de formation, une recherche sur les enjeux éthiques des interventions auprès des personnes âgées hébergées en centres d'accueil et d'hébergement, secteur public. Cette recherche, qui avait été amorcée à titre exploratoire, en 1990-91, grâce à une subvention de la Fondation de l'UQAR, avait d'abord été effectuée dans dix-huit centres des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine. En 1991-92, une réponse positive

du CRSHC permettait de l'étendre à l'ensemble de la province, pour atteindre finalement 30 centres. En tout, 652 intervenants complétaient le questionnaire. Au terme de cette recherche, un Guide déontologique pour les interventions en centres d'hébergement et de soins de longue durée était produit. Rédigé en tenant compte du processus d'élaboration d'un code de déontologie, ce guide a servi de manuel de base pour la session de formation.

NOTE

1. Le vocable *maltraitance* n'existe pas dans le répertoire des dictionnaires usuels. L'expression a été adoptée dans la littérature scientifique et dans le langage courant pour désigner le phénomène relatif aux mauvais traitements envers les enfants, qu'il s'agisse de négligence ou de violence parentales (L.S. Éthier, E. Palacio-Quintin et C. Jourdan-Ionescu, À propos du concept de maltraitance: abus et négligence, deux entités distinctes?, *Santé mentale au Canada*, juin 1992, p. 14).

Donald Plante
Agent de recherche
Groupe de recherche Éthos
Université du Québec à Rimouski